

# 92

**kilomètres/heure**

C'est la vitesse impressionnante à laquelle un véhicule est arrivé dans la zone limitée à 30 km/h en dessus de l'école de Bassins, un samedi après-midi d'octobre dernier.

Une allure record, qui a marqué la Municipalité. «Cela nous inquiète, nous ne pre-

nons pas cela à la légère. Malheureusement, nous sommes pour le moment impuissants», a indiqué Didier Lohri, syndic de la commune, lors de la dernière séance du Conseil communal. **LOS**



LA  
PHRASE

**Après 26 ans  
de politique,  
je commence  
à être fatigué  
des polémiques.»**

**DIDIER LOHRI**, syndic de Bassins